

38^e Conférence générale UNESCO

4 novembre 2015

Belgique

Mme Hilde CREVITS, Vice-Ministre-Présidente du Gouvernement de la Flandre, Ministre flamande de l'Enseignement

Madame /Monsieur le Président de la Conférence Générale,

Madame la Directrice générale de l'UNESCO,

Chers Collègues, Représentants des Etats Membres,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

La Belgique se félicite tout d'abord du rôle crucial qui a été confié à L'UNESCO dans la mise en œuvre de l'agenda 2030 pour le développement durable des Nations Unies et voudrait exprimer son soutien à l'Organisation lorsqu'elle assumera cette importante responsabilité dans les domaines de l'éducation, de la culture et des sciences.

De manière plus générale, nous voudrions exprimer notre engagement pour le nouveau programme d'action « Education 2030 », qui a mis l'accent sur la qualité de l'éducation tout au long de la vie et sur la gouvernance pour lequel des objectifs ambitieux ont été fixés. Son programme d'action a également bien repris les résultats de la Conférence Mondiale de Muscat de 2014 et du Forum Mondial d'Incheon de mai dernier, qui ont explicitement reconnu l'éducation comme un bien public.

La responsabilité publique qui en découle doit être une tâche à assumer par chaque acteur du système éducatif, tant privé que public. L'enseignement des valeurs démocratiques et la promotion du dialogue entre nos communautés culturelles, religieuses et philosophiques peut s'avérer un outil efficace pour lutter contre toutes les formes de radicalisation. A cet égard, nous saluons particulièrement le lancement d'un nouveau Plan Mondial pour l'éducation au développement durable.

Nous appelons enfin l'Organisation et ses Etats-membres à s'appuyer pleinement sur l'expertise de l'UNESCO, en ce qui concerne les ressources éducatives libres par exemple, ou pour l'élaboration d'un nouvel instrument normatif mondial pour la reconnaissance des qualifications de l'enseignement supérieur.

Chers Collègues, Excellences, Mesdames, Messieurs,

L'appel à une UNESCO énergique, déterminée et efficace n'a jamais été aussi urgent. dans une période de crises comme la nôtre, nous devons, sans attendre, entreprendre des actions ciblées et concrètes.

Des violents conflits armés sont à l'origine de grands flux migratoires mondiaux. Les conséquences du changement climatique se font ressentir partout et demandent une approche nouvelle audacieuse. Des efforts supplémentaires seront indispensables pour parvenir à un développement durable au niveau mondial. Le patrimoine, notre patrimoine commun, pâtit lui aussi des troubles et conflits qui sévissent aujourd'hui dans le monde, et même du changement climatique. Et si le patrimoine est menacé, la population l'est également, et inversement. En Belgique, les destructions du patrimoine de l'Humanité qui sévissent actuellement au Proche et au Moyen Orient nous touchent au cœur. Nous avons nous-mêmes vécu pareilles

tragédies au cours des deux guerres mondiales, et en particulier durant la Première Guerre mondiale, dont nous commémorons le centenaire.

Les déchirures dans notre paysage ainsi que nos cités médiévales comme Nivelles et Ypres, ou encore la bibliothèque de l'Université Louvain, complètement détruites durant le conflit, en témoignent jusqu'à nos jours. Des initiatives comme #Unite4Heritage mobilisent le soutien de l'opinion publique autour des actions de l'UNESCO et en contribuant au projet « Sauvegarde d'urgence du patrimoine culturel syrien », le Gouvernement de la Flandre et l'Union européenne essaient, eux aussi, d'apporter leur aide.

Il est évident que des actions post-conflit seules ne sont pas suffisantes. Afin d'éviter que de telles catastrophes culturelles se reproduisent à l'avenir, il est nécessaire de continuer d'investir tant dans une prévention à grande échelle que dans des actions directes dès que les premiers symptômes se manifesteront. Nous devons agir avant qu'il ne soit trop tard et que le patrimoine n'existe plus que dans les manuels d'histoire. Nous nous félicitons donc du renforcement de l'action de l'UNESCO en matière de protection du patrimoine culturel et de promotion du pluralisme culturel en cas de conflit armé.

Il est incontestable que la prévention et la sensibilisation contribuent à la paix, à la stabilité et au développement. La clé de l'efficacité de l'Unesco résidera dans la façon dont elle sera capable de combiner ses forces. Ainsi, l'éducation peut contribuer au développement durable mais également aux sciences, aux technologies et à l'innovation qui sont indispensables pour la réalisation des objectifs de durabilité et la lutte contre le changement climatique.

Chers Collègues, Excellences, Mesdames, Messieurs,

Nous voulons poursuivre nos efforts pour arriver à un accord contraignant, efficace et inclusif qui incitera chacun à contribuer à la lutte contre le changement climatique. Comblar le fossé entre des pays se trouvant à un stade différent de développement sera un élément clé pour la conclusion d'un véritable accord sur le climat.

Nous soulignons également l'importance de la coopération scientifique. L'UNESCO est l'hôte de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) qui joue un rôle essentiel dans le transfert de technologie marine et dans le développement des capacités. C'est donc avec satisfaction que nous constatons que des efforts supplémentaires capitaux ont été fournis dans le projet de budget en faveur de l'organisation. Les résultats du travail relatif au développement des capacités sont rendus visibles par le Centre de Catégorie I de la Commission à Ostende. L'institut fête aujourd'hui ses 10 ans d'existence et n'a rien perdu de sa pertinence au cours de cette décennie, bien au contraire.

Un autre anniversaire à célébrer sont les 10 ans de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Il est essentiel, dans ce contexte, d'assurer que les Etats puissent toujours promouvoir et soutenir la création et la diffusion culturelles dans toute leur diversité. Le Forum, organisé en Belgique il y a quelques jours à peine, pour célébrer ce 10^{ème} anniversaire, a permis de réaffirmer que la Convention de 2005 est pleinement applicable au numérique, car reposant bien sur le principe de la neutralité technologique.

Nous voudrions enfin remercier l'UNESCO pour son association à la 1^{ère} Conférence mondiale des Sciences humaines pour la planète en transition qui se tiendra à Liège, au mois d'août 2017.

Chers Collègues, Excellences, Mesdames, Messieurs ,

L'UNESCO est le forum mondial par excellence pour affronter les grands défis de notre communauté internationale d'un point de vue humaniste et multidimensionnel.

Joignons donc nos forces et partageons nos expertises pour réaliser son programme ambitieux !